

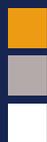


Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse au CH Luxembourg

-

Privilégier la formation continue du personnel soignant

Le Grand-Duché de Luxembourg



- Près de 525 000 habitants dont 43% d'étrangers
- 3 langues officielles : luxembourgeois, français et allemand

L'Organisation Sanitaire au GDL



- ▶ Dépend du Ministère de la Santé
- ▶ Historiquement : Soins sous la dépendance des congrégations religieuses
- ▶ Loi modifiée du 28 août 1998 sur les établissements hospitaliers
- ▶ Règlement grand-ducal du 13 mars 2009 sur le plan hospitalier national (nouveau projet en cours)
- ▶ Caisse Nationale de Santé (CNS) : protection sociale, financement du budget des hôpitaux
- ▶ Hôpitaux regroupés au sein de la Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)

Le CHL



Le Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) a été créé en 1975 sous la forme d'un établissement public et forme actuellement une entité juridique composée de 4 établissements :

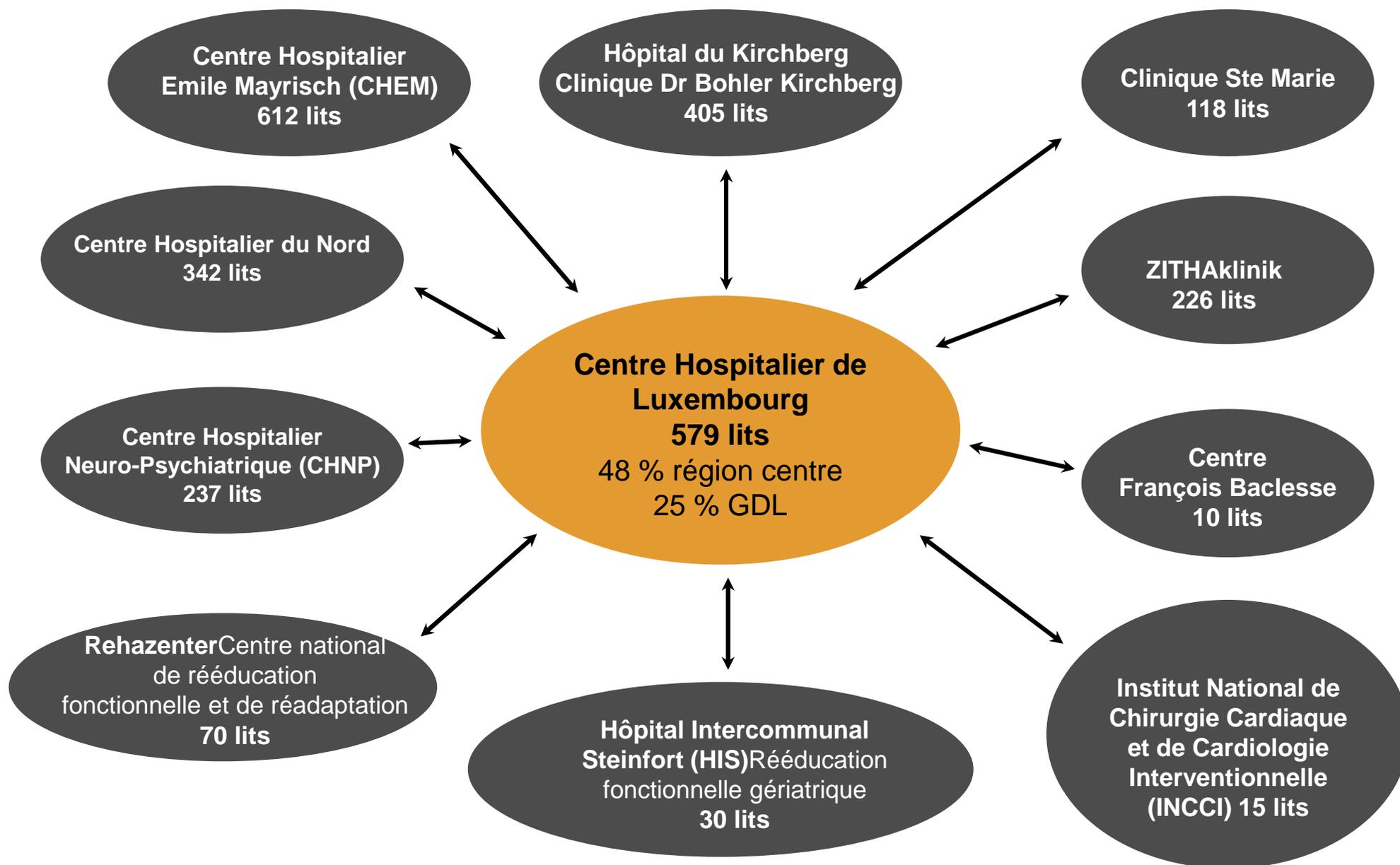
- l'Hôpital Municipal
- la Maternité Grande Duchesse Charlotte
- la Clinique Pédiatrique
- la Clinique d'Eich

2012	Nb. Pers. :
TOTAL	2 217
LE CHL: 11^{ème} EMPLOYEUR AU NIVEAU NATIONAL	

→ dont 1032 ETP soins et 359 médecins
(dont 69 médecins en voie de

spécialisation)

Le Positionnement du CHL



Total des lits aigus: 2.307

La Sécurité de la prise en charge médicamenteuse



= assurer au **Bon patient**, l'apport du **Bon médicament**, selon la **Bonne posologie**, selon la **Bonne voie d'administration**, au **Bon moment**
(Règle des 5B)

avec la bonne documentation et au meilleur coût.

Tous les professionnels de santé sont concernés :

- Médecins
- Infirmiers
- Pharmaciens
- Préparateurs...

⇒ **Eviter les ERREURS MEDICAMENTEUSES**
= Véritable enjeu pour les hôpitaux

Les Difficultés



→ Nationales :

- des professionnels de santé de nationalités différentes avec des **formations initiales différentes** (Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, autres...)
- une **législation du médicament** qui permet de prescrire tous les médicaments enregistrés en Europe + des médicaments enregistrés au GDL qui sont d'origine variable Belgique, Allemagne, France...

→ Locales (CHL) :

- Prescription manuscrite
- Transcription soignante
- Dispensation Globale et manuelle

Les Opportunités nationales



1- Groupe pluridisciplinaire d'experts propose, pour 2015 :

- **Programme national** d'actions et d'améliorations de la prise en charge médicamenteuse à la Commission Nationale d'Evaluation

- **Indicateurs nationaux** à suivre par tous les hôpitaux du pays

→ **Obtention de Prime Qualité par la Caisse Nationale de la Santé**

2- Négociations à venir sur les normes de pharmacie hospitalière

3- Développement d'un Dossier de Soins Partagés

Les Opportunités locales



Depuis 2009, mise en place par la Direction du CHL d'une **politique de sécurisation de la prise en charge médicamenteuse** :

1- Lancement d'un outil Intranet pour la **déclaration volontaire des erreurs médicamenteuses**

→ les **analyses systématiques** sont ensuite réalisées par le pharmacien responsable et le gestionnaire de risques directement avec les personnels concernés (médecins, infirmiers...)

Les Opportunités locales

[Login](#) [Actualités](#) [Agenda](#) [CHLNews](#) [Galleries](#) [Revue de presse](#) [Communiqués de la Direction](#) [Site internet du CHL](#)

 **Infos CHL** **Commission administrative et Direction** **Direction médicale** **Direction des soins** **Direction administrative & financière** **Fonctions interdépartementales** **Ma vie au CHL**

Bonjour AAA

Annuaire téléphonique :

APPELS URGENTS

GARDES

QUE FAIRE SI

A la une du CHL

New [Le CHL se propose de...](#)
[Directeurs Médicaux adjoints \(M/F\)](#)
13/09/2013

Le Centre Hospitalier de Luxembourg propose de nommer, parmi les médecins spécialistes libéraux agréés au CHL trois Directeurs Médicaux adjoints. (M/F)

Toutes les actualités récentes

New [Le CHL se propose de...](#)
[personnel soignant du CHL, le personnel Soins adjoint \(M/F\)](#)
13/09/2013

New [Aujourd'hui: Barbecue...](#)

Outils

Catalogue des analyses	CCAM - Code de procédures	Cellule Biomédicale: Suivi d'une demande de prêt médico-technique
Cellule Biomédicale: Suivi des Commandes Medico-Techniques	Commande de VAC (KCI)	Commande de VAC: notice - comment commander
Déclarer une erreur médicamenteuse (avec login: suivi par le déclarant)	Commande Matelas anti-escarre ARJOHUNTLEIGH (ancien KCI)	CYBERLAB - Résultats laboratoires
ENNOV - Gestion documentaire qualité - accès avec login	Déclarer une erreur médicamenteuse (sans login)	Déclarer un accident / incident
ENNOV - Gestion documentaire qualité - accès sans login	Demande de réservation de matériel médico-technique et de soins (Guichet Biomédical)	Décompte horaire - Soins
		Demande de copies de résultat de laboratoire
		Dossier Dosimétrique DAPCARE
		e-COMPENDIUM
		Endobase Viewer
		Gardes Week-End - Rapports
		Gestion des plaintes

Les Opportunités locales



2- Création d'un **groupe pluridisciplinaire REMED** (composé de 2 médecins, 2 pharmaciens, 2 infirmiers et 1 gestionnaire de risques) dont les missions sont de

→ **Suivre les analyses des déclarations d'erreurs médicamenteuses**

→ **Décider des actions à mener pour éviter la survenue d'erreurs médicamenteuses**

→ **Evaluer les besoins institutionnels de formation continue se rapportant au circuit du médicament**

→ **Elaborer et diffuser des recommandations de bonnes pratiques sur le circuit du médicament**

→ **Mener un programme de sensibilisation/ information sur les risques liés à la survenue d'erreurs médicamenteuses**

Les Opportunités locales



3- Réalisation et validation d'une cartographie des risques sur le circuit du médicament

4- Premier **audit sur la qualité de la prescription médicale** → Elaboration du Dépliant

« Bien Prescrire les médicaments pour bien traiter »
= Diffuser à l'ensemble des médecins du CHL



5- Puis en 2012, édition du premier **Guide de Recommandations de Bonnes pratiques sur le circuit du médicament**

Objectifs :

- **Sensibiliser** chaque intervenant
- Cibler les étapes les plus à risques (transcription)
- Apporter une approche de **standardisation des pratiques**
- **Promouvoir la culture de sécurité** vis-à-vis des principale étapes du circuit médicamenteux

= Diffuser à l'ensemble des médecins et soignants du CHL



Groupe REMED

Groupe de travail pluridisciplinaire sur la sécurisation du circuit médicamenteux

Sa mission : élaborer les audits et les recommandations pour assurer une sécurité de la prise en charge médicamenteuse au CHL



➔ CMPMM

➔ ÉDITION D'UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES AVEC L'ENSEMBLE DES RECOMMANDATIONS SUR LES ÉTAPES :

- DE PRESCRIPTION
- DE TRANSCRIPTION
- DE PRÉPARATION
- D'ADMINISTRATION

OBJECTIFS :

- SENSIBILISER CHAQUE INTERVENANT,
- CIBLER LES ÉTAPES LES PLUS À RISQUES,
- APPORTER UNE APPROCHE DE STANDARDISATION DES PRATIQUES,
- PROMOUVOIR LA CULTURE DE SÉCURITÉ VIS-À-VIS DES PRINCIPALES ÉTAPES DU CIRCUIT MÉDICAMENTEUX

➔ MISE EN PLACE D'UN SUIVI DANS LES SERVICES PAR DES AUDITS PONCTUELS ET CIBLÉS

➔ MISE EN PLACE D'UN PLAN ANNUEL DE FORMATION EN PHARMACOLOGIE POUR LES INFIRMIÉRIEIS

NOUVEAU



2012

➔ RÉALISATION DU DÉPLIANT « BIEN PRESCRIRE LES MÉDICAMENTS À L'HÔPITAL POUR BIEN TRAITER » ENVOYÉ À TOUS LES MÉDECINS EXERÇANT AU CHL ET DISTRIBUÉS À TOUS LES NOUVEAUX COLLABORATEURS MÉDICAUX



2011

- ➔ VALIDATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES SUR LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT
- ➔ MISE EN PLACE DES PREMIÈRES ACTIONS D'AMÉLIORATIONS AU NIVEAU DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE
- ➔ RÉALISATION D'UN AUDIT SUR LES PRESCRIPTIONS MÉDICAMENTEUSES DANS TOUS LES SERVICES CLINIQUES

2010

- ➔ CONSTITUTION DU GROUPE REMED (REVUE DES ERREURS LIÉES AUX MÉDICAMENTS & DISPOSITIFS ASSOCIÉS)
- ➔ MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE DÉCLARATION DES ERREURS MÉDICAMENTEUSES SUR INTRANET
- ➔ MISE EN PLACE D'UNE ANALYSE SYSTÉMATIQUE DES ERREURS MÉDICAMENTEUSES
- ➔ LANCEMENT D'UNE PREMIÈRE CAMPAGNE D'INFORMATION (CHLNEWS / CONFÉRENCE DES CADRES) VISANT À SENSIBILISER TOUS LES INTERVENANTS À SIGNALER CHAQUE ERREUR MÉDICAMENTEUSE
- ➔ PARTICIPATION DU CHL À L'ÉTUDE INTERNATIONALE MULTICENTRIQUE MERVEIL (PROMOTEUR = SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHARMACIE CLINIQUE-SFPC)

2009



Les Opportunités locales



6- Améliorations en cours :

- **Informatisation du dossier patient**

avec développement de la prescription informatisée
avec développement de la validation pharmaceutique
avec la suppression de la transcription

- **Automatisation de la dispensation du médicament**

avec équipement d'armoires sécurisées dans les soins intensifs

- **Développement de la Pharmacie Clinique** (1^{er} mi-temps en gériatrie)

Le contexte – Erreurs Médicamenteuses au CHL



→ **Les chiffres :**

ETAPES DU CIRCUIT	2012	2011	2010	2009	Total
Prescription médicale	3	7	5	10	25
Préparation médicamenteuse/ Transcription	7	12	22	15	56
Délivrance et livraison	13	9	23	5	50
Administration	28	14	18	21	81
TOTAL	51	42	68	51	212

→ **Premiers constats :**

- **sous-déclaration chez les médecins**
- **conscientisation chez les soignants**

Le contexte – Erreurs Médicamenteuses au CHL



→ **Les causes majeures détectées :**

- Le non respect des recommandations de bonnes pratiques
- Le manque de questionnement/information sur certaines ordonnances
- Le manque de communication interprofessionnelle
- Le manque de surveillance
- Les erreurs de calcul de dose
- **Le manque de connaissances sur le médicament**
(désignation DCI vs Noms commerciaux, dosage, rythmes d'administration, règles de reconstitution ou de manipulation, surveillances des effets...)

Le Contexte - Quelques exemples EM



- Administration d'un antalgique à 8h-12h-18h au lieu de toutes les 8h ;
- Reconstitution de l'Ambisome® (amphotéricine B liposomale) avec du NaCl 0.9% ;
- Administration de la vancomycine en IV directe ;
- Confusion entre Cephazolin et Ceftazidim ;
- Non respect du schéma progressif d'administration du Xeplion® (paliperidone) ;
- Administration par voie orale de 10x la dose de Risperdal® (risperidone) ;
- Dépassement de la dose max de paracétamol chez un enfant ;
- Calcule de la dose à administrer de l'association piperacilline/tazobactam par rapport à la dose de tazobactam...

Le Cadre réglementaire



- Règlement Grand-Ducal du 21 janvier 1998 portant sur la profession d'infirmier

Art. 4. *Les soins infirmiers aux bénéficiaires tiennent compte d'une approche personnalisée, qui inclut notamment (...) les **acquis de la science** et une **exécution conforme à l'évolution des techniques.***

Ces soins ont pour objet:

- de protéger, de maintenir, de restaurer et de promouvoir la santé,*
- de sauvegarder les fonctions vitales, de prévenir la dépendance et de favoriser l'autonomie,*
- (...)*
- de participer à la **surveillance clinique** de l'état de santé, **d'en apprécier l'évolution** et de participer au sein de l'équipe pluridisciplinaire des professions de santé à l'**application des prescriptions et thérapeutiques mises en œuvre...***

Le Cadre réglementaire



- Règlement Grand-Ducal du 7 octobre 2010 établissant le code de déontologie de certaines professions de santé

Art. 6. *Le professionnel de santé veille à exercer sa profession **selon les règles de l'art**. Les prestations professionnelles sont réalisées **selon le principe de la meilleure efficacité, de la moindre nocivité**, du respect de l'autonomie et avec la même conscience professionnelle à l'égard de tous les bénéficiaires et des autres prestataires impliqués.*

Art. 7. *Dans le cadre de ses attributions professionnelles spécifiques le professionnel de santé **veille**, en ce qui le concerne, à l'**application correcte** notamment:*

- des règlements, conventions et autres instructions,
- **des modes d'emploi** des équipements, **produits** et matériels utilisés,
- **des règles d'hygiène, de sécurité** et de santé au travail.

Art. 12. *Le professionnel de santé encourage la personne prise en charge à **participer activement aux prestations**. Dans ce contexte, il respecte la personnalité et le droit au libre choix de la personne et la fait **participer si nécessaire aux prises de décisions**, si elle en est capable. Le libre choix du traitement se manifeste par le **consentement éclairé**.*

Rôle et responsabilités des soignants au CHL



= Acteur **responsable** pour assurer la **qualité des soins** et la **sécurité des patients** dans tous les soins qui leurs sont prodigués.

Il respecte les protocoles de soins, les procédures organisationnelles, mesure ses résultats et propose des améliorations.

La formation initiale en pharmacologie

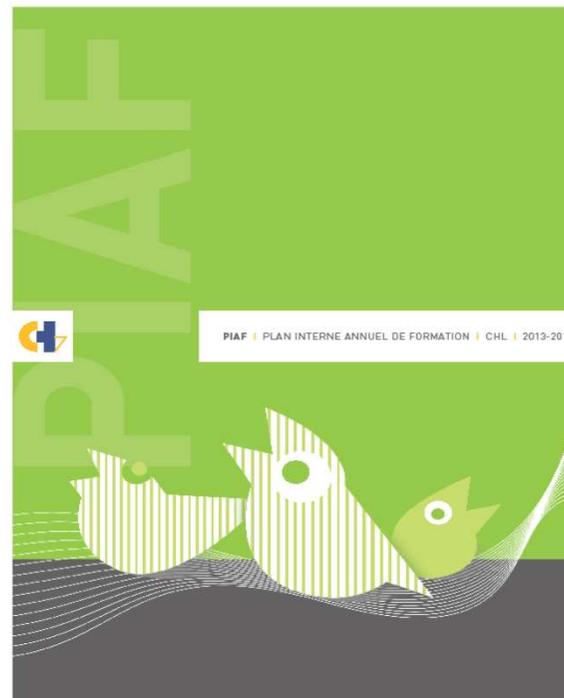


Durant les études d'infirmières :

- au Luxembourg : Module « Sciences médicales » de **120 heures théoriques** dont les objectifs sont de :
« *pouvoir définir, comprendre la physiopathologie, décrire les symptômes majeurs, expliquer les moyens diagnostics et les possibilités de traitements médicaux et/ou chirurgicaux avec leurs complications afin d'appliquer et évaluer les soins infirmiers auprès des bénéficiaires de soins* » → **Pharmacologie = 30 heures théoriques** réparties sur 1 an
- en France : **35 heures théoriques** réparties sur 2 ans + 15h de travaux dirigés/ personnels
- en Belgique : **30 heures théoriques** réparties sur 2 ans

Le Plan Interne Annuel de Formation (PIAF)

Depuis 2012, sur proposition du Groupe REMED et sur accord de la Direction des Soins : la « pharmacologie » fait partie du programme institutionnel de formation



02

PHARMACOLOGIE : AGIR SUR LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN ACTUALISANT SES CONNAISSANCES EN PHARMACOLOGIE

PHARMACOLOGIE : AGIR SUR LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN ACTUALISANT SES CONNAISSANCES EN PHARMACOLOGIE (PRÉPARATEUR)

ORGANISER LES BONNS TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

Audience, public cible
Les pharmaciens de cabinet concernés par l'administration du médicament

Objectifs
- Actualiser les connaissances sur les médicaments (notamment les nouveautés)
- Maintenir et sécuriser les étapes de prescription et de dispensation - du circuit du médicament et des produits pharmaceutiques
- Être en adéquation avec les professionnels de santé, suite de diagnostic, utilisation et traitement

Programme
- Revue des différents médicaments, indications, voies d'administration, effets, interactions, effets secondaires, interactions médicamenteuses
- Généralités
- Module diabète
- Module infectieux
- Module cardiologie
- Module douleur
- Module hépatologie
- Module pneumologie
- Module néphrologie
- Divers

Modalités pédagogiques
- Apprendre la science au présentiel et en ligne
- Prévenir le risque d'erreur médicamenteuse

Formateur
Les pharmaciens du CHL

Compétences à développer
Savoir, savoir-faire

Modalité pédagogique
Méthode pédagogique : exposé et atelier de cas cliniques
Thèmes : pharmacologie, 327C, Pharmacologie, langage des médicaments et de efficacité

DURÉE FORMATION : 2 heures	
ÉVALUATION : 5	
SÉANCES et DATES	
Module 1	17.01.2013
Module 2	21.02.2013
Module 3	28.03.2013
Module 4	18.04.2013
Module 5	29.05.2013
Module 6	26.06.2013
Module 7	03.07.2013
Module 8	19.08.2013

Audience, public cible
Pharmaciens en pharmacie CHL - CHM Pharmaciens

Objectifs
- Actualiser les connaissances sur les médicaments (notamment les nouveautés)
- Maintenir et sécuriser les étapes de prescription et de dispensation - du circuit du médicament et des produits pharmaceutiques
- Être en adéquation avec le cadre légal

Programme
- Revue des différents médicaments : dosage, voies d'administration, effets secondaires, interactions
- Généralités
- Module diabète
- Module infectieux
- Module cardiologie
- Module douleur
- Module hépatologie
- Module pneumologie
- Module néphrologie
- Module pharmacologie
- Divers

Modalités pédagogiques
- Apprendre la science au présentiel et en ligne
- Prévenir le risque d'erreur médicamenteuse

Formateur
Les pharmaciens du CHL

Compétences à développer
Savoir, savoir-faire

Modalité pédagogique
Méthode pédagogique : exposé et atelier de cas cliniques
Thèmes : pharmacologie, 327C, Pharmacologie, langage des médicaments et de efficacité

DURÉE FORMATION : 4 heures	
ÉVALUATION : 5	
SÉANCES et DATES	
Module 1	26.01.2013
Module 2	16.03.2013
Module 3	16.05.2013



Intitulé :

Agir sur le Circuit du Médicament en actualisant ses connaissances en pharmacologie

Public cible :

L'ensemble du personnel infirmier et des préparateurs en pharmacie

Objectifs :

- **Actualiser et uniformiser les connaissances sur les médicaments** inscrits sur le Formulaire Thérapeutique du CHL, rendant compte des nouveautés
- **Maîtriser et sécuriser** les étapes « **Préparation** » et « **Administration** » du circuit du médicament
- **Etre en adéquation avec le cadre légale** concernant les professionnels de santé, **code déontologie** et **attributions infirmières**

En Pratique



Contenus :

- Infirmiers et préparateurs :

11 modules de 2h sur 8 thèmes, dirigés par 4 pharmaciens hospitaliers

→ 68h programmées en 2013

- Infirmiers pédiatriques :

5 modules de 4h sur 5 thèmes, dirigés par 3 pharmaciens hospitaliers

→ 72h programmées en 2013

- Infirmiers de néonatalogie et de réanimation pédiatrique :

3 modules de 4h sur 3 thèmes, dirigés par 3 pharmaciens hospitaliers

→ 48h programmées en 2013

En Pratique



5 thèmes ont été définis comme **prioritaires** par la pharmacie et rendus **obligatoires** par la Direction des Soins pour l'ensembles des soignants :

- **Généralités sur le médicament** et sur les risques liés à l'utilisation des médicaments
- **Module Infectieux** : Antibiotiques
- **Module Cardio-vasculaire**
- **Module Douleur** : Antalgiques et Anti-inflammatoires non stéroïdiens

→ **Former en 3 ans 90% des soignants sur ces thèmes**

Les autres thèmes facultatifs (pneumologie, endocrinologie, neurologie...) sont choisis selon l'affectation du soignant.

En Pratique – le programme

accueil > direction des soins > activités cliniques de support > activités cliniques de support > pharmacie > secteur pharmacie clinique > formations

- Mon compte
- Créer un contenu
- Se déconnecter
- Activités cliniques de support
- Activités cliniques de Support
 - Laboratoires
 - Assistants sociaux
 - Dietéticiens
 - Kinésithérapeutes
 - Bloc opératoire
 - Pharmacie
 - Organisation
 - Formaire
 - Garde Pharmaceutique
 - Protocoles
 - Contact
 - Secteur Médicament
 - Secteur Matériel Médical et chirurgical
 - Secteur Production
 - Secteur Pharmacie Clinique**
 - Formations**
 - Module 1: Généralités
 - Module 1bis: Système Digestif
 - Module 2: Antibiotiques
 - Module 2bis: Antifongiques, Antiviraux, Vaccins et Immunoglobulines
 - Module 3: Cardiovasculaire : Antithrombotiques, Antihémorragiques, Antianémiques
 - Module 3bis: Cardiovasculaire : Autres molécules
 - Module 4: Douleur
 - Module 4bis: Anesthésie
 - Module 5: Pneumologie
 - Module 6: Endocrinologie
 - Module 7: Neurologie
 - Module 7bis: Psychiatrie
 - Module 8 : Ophtalmologie
 - Module 8bis : Antidotes
 - Modules de Pharmacologie Pédiatrique
 - Protocoles
 - Supports d'aide à la prescription et/ou à l'administration
 - Secteur Logistique
 - Autres activités
 - Procédures et Formulaires
 - Antibioguide

Voir

Modifier

Activités cliniques de support

Activités cliniques de Support

Pharmacie

Secteur Pharmacie Clinique

Formations

Pour toute demande de formations sur les produits pharmaceutiques ou sur le circuit du médicament, veuillez prendre contact avec Anne OTTO au 8279 ou Grégory GAUDDILLOT au 8765.

Si vous avez une question par rapport une des formations suivies, n'hésitez pas à nous la poser via [le formulaire disponible en cliquant ici](#).

Vous trouverez dans cette rubrique les différents modules de formation organisés par la pharmacie:

- [Module 1 : Généralités](#)
- [Module 1bis : Système Digestif](#)
- [Module 2 : Antibiotiques](#)
- [Module 2bis : Antifongiques, Antiviraux, Vaccins et Immunoglobulines](#)
- [Module 3 : Cardiovasculaire : Antithrombotiques, Antihémorragiques, Antianémiques](#)
- [Module 3bis : Cardiovasculaire : Autres molécules](#)
- [Module 4 : Douleur](#)
- [Module 4bis : Anesthésie](#)
- [Module 5 : Pneumologie](#)
- [Module 6 : Endocrinologie](#)
- [Module 7 : Neurologie](#)
- [Module 7bis : Psychiatrie](#)
- [Module 8 : Ophtalmologie](#)
- [Module 8bis : Antidotes et autres médicaments](#)
- [Modules de Pharmacologie Pédiatrique](#)

Premier Bilan – Participation 2012



Lors de la première année :

- **508 soignants** se sont inscrits au programme soit un total de **1016 heures**.
- **298 soignants** ont participé à **au moins 2 modules** mais seulement **23 infirmiers** ont réalisé **plus de 6 modules**
- 30 services cliniques ont inscrits des infirmiers

Premier Bilan – Evaluation des cadres



Principaux points positifs relevés :

- **Bonne remise à niveau des connaissances théoriques**
- **Rendre une place importante à la pharmacologie**
- **Contact et échanges entre participants et formateurs pharmaciens**
- **Les objectifs de la formation sont respectés**

Principaux points négatifs relevés :

- **Trop de détails pour les infirmières**
- **Certains points plus ciblés pour les médecins**
- **Prévoir plus de temps pour les questions/ réponses**
- **Prévoir des plus petits groupes pour une plus grande interactivité**

Suggestions :

- **Inviter des médecins**
- **Prévoir des formations ciblées pour certaines unités**

Evolutions



Pour 2013 :

- Le programme théorique de 11 modules est maintenu.
- Les supports de formation sont tous diffusés sur l'Intranet
- Un outil en ligne de questions/réponses a été développé sur l'Intranet
- Diffusion de plusieurs supports d'aide à la préparation et/ou à l'administration :
 - Guide de reconstitution des anti-infectieux
 - Guide de reconstitution des médicaments injectables
 - Guide des médicaments broyer/pas broyer
 - Liste des dispositifs transdermiques

Evolutions



Pour 2013 :

- Mise en place de modules de pharmacologie à la carte, plus spécifiques : **en anesthésie, en oncologie ou en cardiologie**
- Lancement d'un programme pour développer **l'éducation thérapeutique en diabétologie** dans le cadre de la mise en place d'un hôpital de semaine : 10h de formation en 5 modules où collaborent médecins, diététiciens, et pharmaciens
- Mise en place d'un programme dédié pour les **Médecins en voie de spécialisation (MeVS)**



**« Tu me dis, j'oublie.
Tu m'enseignes, je me souviens.
Tu m'impliques, j'apprends. »**

Benjamin Franklin (1706-1790)



Merci pour votre attention
